

Ils créent un stylo-bille écologique 100 % ardennais

CHARLEVILLE-MÉZIÈRES Les stagiaires de l'école de la deuxième chance ont fait appel à différents acteurs ardennais pour voir aboutir leur projet.



Aurélien Léon, fabricant de stylos en bois uniques, tient entre ses mains le prototype de stylo-bille écologique imaginé par les stagiaires de l'E2C.

CORENTIN PINGUET

Après des mois de recherche et de travail, les stagiaires de l'École de la seconde chance (E2C) tiennent entre leurs mains leur prototype : un stylo-bille écologique, équipé d'une règle aimantée. Le nom de leur projet qu'ils présenteront lors d'un concours national de mini-entreprises en mai à Troyes ? Eco'CStyle, en référence à l'E2C et au stylo-bille, dont la bille est rechargeable. « Au départ, on était parti sur un stylo multifonctions », se rappelle Anthony Aubert, formateur et référent du projet.

«Ça nous rend fiers. On a commencé de rien et on a créé quelque chose, c'est incroyable»

Maëva, stagiaire à l'E2C

Au final, les jeunes qui ont travaillé, entre autres, avec la

qui leur a fabriqué le stylo. « J'ai vu des jeunes très motivés, il y a eu beaucoup d'échanges, c'est quelque chose que j'ai adoré, salue Aurélien Léon, de l'entreprise Thilléon, implantée à Monthermé. Le stylo, d'une longueur de 10 centimètres est utilisable mais il nous reste à travailler le design. » Maëva, l'une des plus anciennes élèves impliquée dans le projet savoure : « On voit le bout du tunnel, ça nous rend fiers. On a commencé de rien et on a créé quelque chose, c'est incroyable. » Selma Djenane, responsable du site de la cité de Gonzague, ajoute : « On

a commencé le projet avec des jeunes mais ce ne sont pas les mêmes qui le terminent. Ça leur permet de prendre des initiatives, d'être confronté à des problèmes. » Les stagiaires de l'E2C lancent également un appel aux dons pour récupérer des règles. Ils commercialiseront le stylo-bille écologique sur internet et pourraient en fabriquer des centaines pour toutes les écoles de la seconde chance de l'Hexagone. « Vous avez vu que vous avez du potentiel », a déclaré Anthony Aubert à ses stagiaires, qui ont fait preuve d'imagination. ■

L'ÉCOLE DE LA DEUXIÈME CHANCE, C'EST QUOI ?

Implantée au 119 avenue Charles-de-Gaulle, l'École de la deuxième chance (E2C) de Charleville-Mézières accompagne les 16 - 25 ans, sortis du système scolaire et sans diplôme. L'objectif de l'EC2C est d'aider les jeunes à construire leur projet professionnel à travers des stages en entreprise et des cours de remise à niveau. « On a deux catégories de jeunes, explique Selma Djenane, responsable du site carolo. Ceux qui ont un projet mais ne savent pas comment le valider et ceux qui n'en ont pas, qui reste à définir. La plupart ont subi une orientation scolaire, on travaille avec eux sur le projet professionnel. » L'entrée à l'E2C est possible toute l'année, à condition de passer un entretien de motivation suivi d'une période d'essai de six semaines. La durée moyenne

Chambre de commerce et d'industrie, Platinum 3D et le Fab lab de la cité carolo ont vu leur projet se concrétiser avec l'aide d'Aurélien Léon, fabricant de stylos en bois uniques dans les Ardennes,

d'un parcours au sein de l'E2C est de 6 à 9 mois. « Peu d'entre eux trouvent un travail à l'issue de leurs parcours, souligne Selma Djenane. Ce qu'on veut, c'est les remettre sur la voie de l'apprentissage à travers une formation ou un titre professionnel. » Les majeurs membres du dispositif sont rémunérés à hauteur de 500 € par mois tandis que les mineurs touchent 200 € par mois.

Extrait du journal L'Ardennais - Lundi 18 avril Page:10/11

La copie, la reproduction et la diffusion sont soumis aux droits d'auteurs et nécessitent une déclaration préalable, conformément aux dispositions du code de la propriété intellectuelle. (Art L.335-2 et L.335.3)